Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN DU BÂTIMENT

ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

DOCUMENTS DOSSIER DE BASE			
Repère	**Désignation**	**Support Papier**	**Support Numérisé**
DB0	INSERTION		**X**
DB1	PRÉSENTATION PROJET	**X**	
DB2	PLAN DE MASSE	**X**	
DB3	PLAN RDC	**X**	
DB4	PLAN R+1	**X**	
DB5	PLAN R+2	**X**	
DB6	COUPES AA' ET BB'	**X**	
DB7	FACADES	**X**	
DB8	PLANCHER HAUT RDC (commerces-cinéma)	**X**	
DB9	PLANCHER HAUT R+1 (commerces-cinéma)	**X**	**X**
DB10	PLANCHER HAUT R+2 (commerces-cinéma)	**X**	
DB11	COUPE D-D (commerces-cinéma)	**X**	
DB12	COUPES F, I et J (commerces et cinéma)	**X**	
DB13	EXTRAIT CCTP		**X**
DB14	MAQUETTE BIM (commerces-cinéma)		**X**

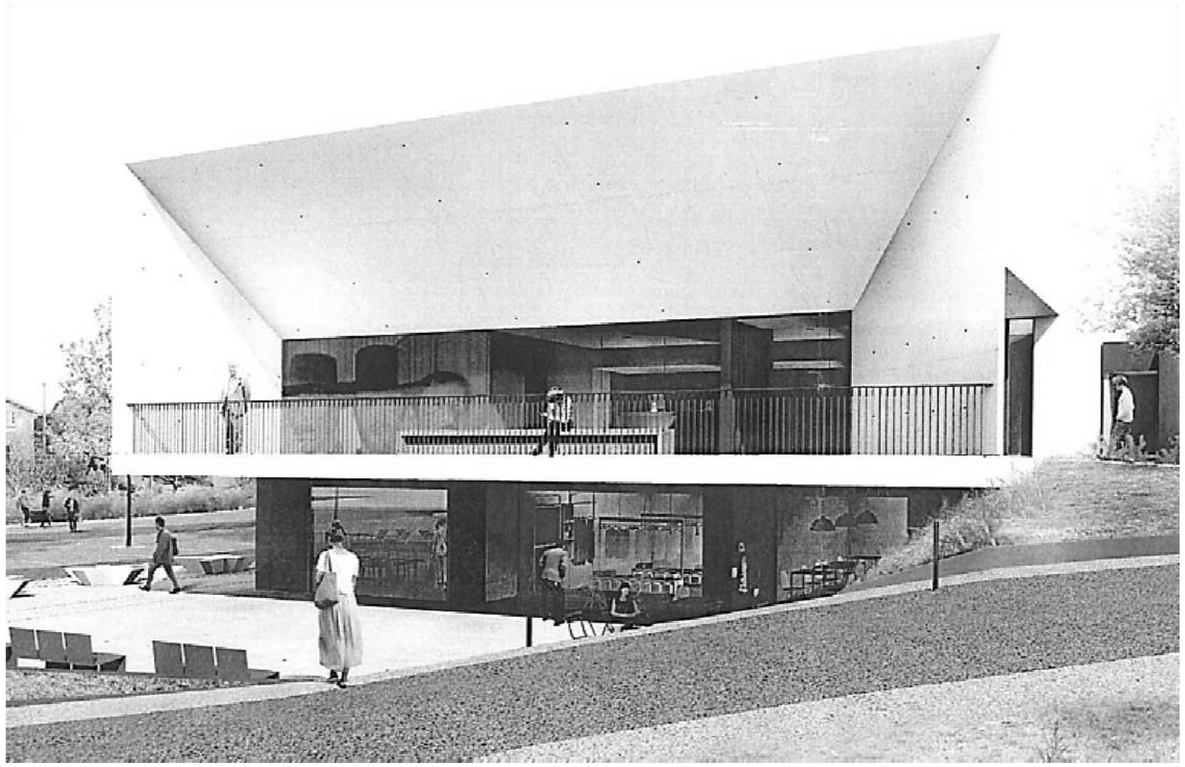

Assurez-vous que le dossier soit complet

DOSSIER DE BASE

Pour une meilleure lisibilité, utiliser les documents numérisés.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

CONSTRUCTION
D'UN COMPLEXE MUNICIPAL
POUR LA COMMUNE
DE SAINT PALAIS SUR MER

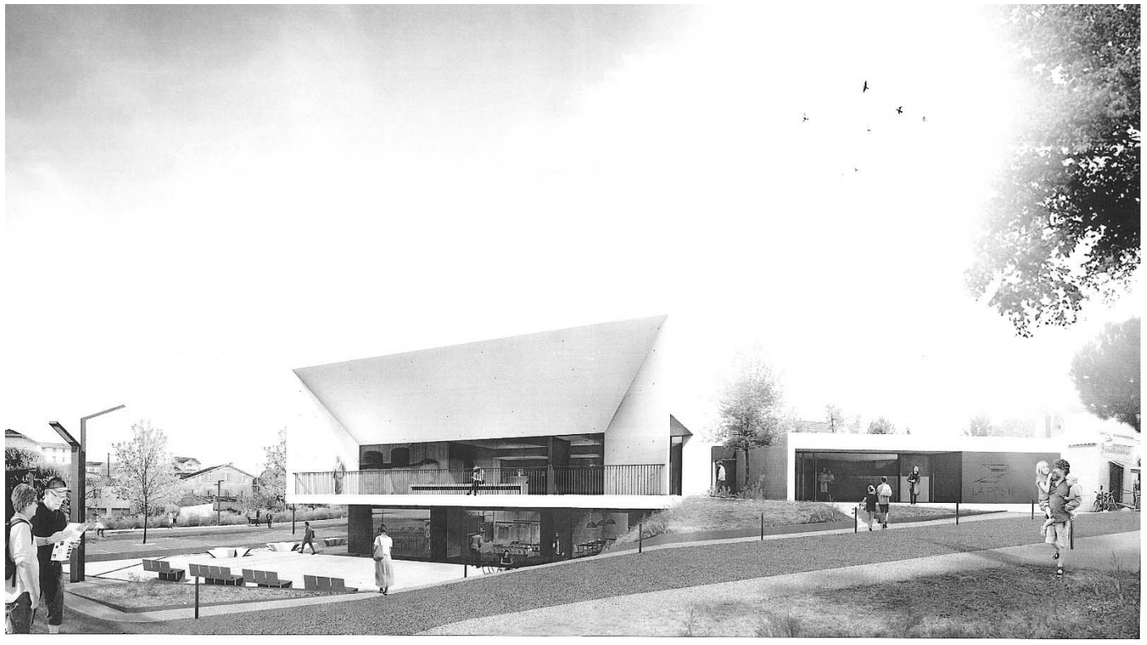

Remarque : Pour une vue d'ensemble, voir fichier "DB0 INSERTION"

PRÉSENTATION DU PROJET

La ville de Saint Palais Sur Mer dispose actuellement de certains services publics dispersés dans des bâtiments qui ne correspondent plus aux exigences actuelles.
La ville a donc décidé de construire un complexe municipal afin de regrouper certains de ses services.
L'opération est réalisée sur une partie du parking du Rha et de certaines constructions qui seront démolies.
Le terrain total s'étend sur une surface de 1 512 m².
L'emprise au sol est de 870 m².
La surface habitable est de 1 070 m².

LE PROJET SE DÉCOMPOSE EN 3 ZONES :

Zone 1
RDC : Commerces – Parking
R+1 : Cinéma
R+2 : Cinéma

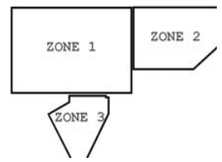

Zone 2
RDC : Police Municipale – Logements
R+1 : Logement Service – Logements
R+2 : Logement Service – Logements

Zone 3
R+1 : Poste

INFORMATIONS SUR LA RÉALISATION
- La durée de réalisation du projet est prévue sur 20 mois.
- Pour le Gros-Œuvre, un délai de 11 mois est prévu avec un budget d'heures de 10 535 h pour un effectif maximum de 15 ouvriers.

EXIGENCE DU MAÎTRE D'OUVRAGE
- Une attention toute particulière sera faite tout au long de la réalisation des ouvrages béton qui ne recevront pas d'enduits afin d'assurer une finition parfaite pour garantir un bon esthétique.

DB1

PARKING DU RHA

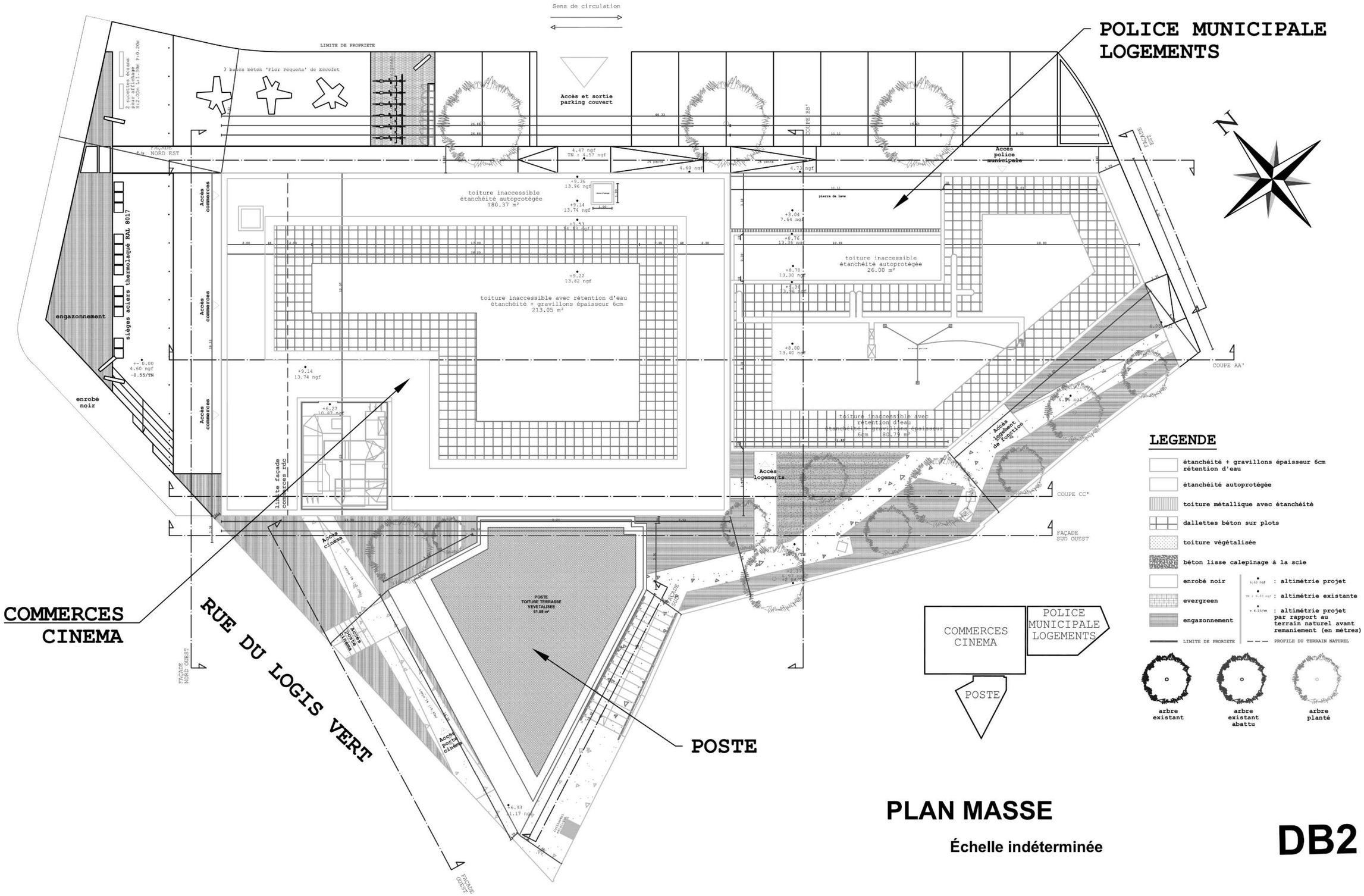

PLAN MASSE

Échelle indéterminée

DB2

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

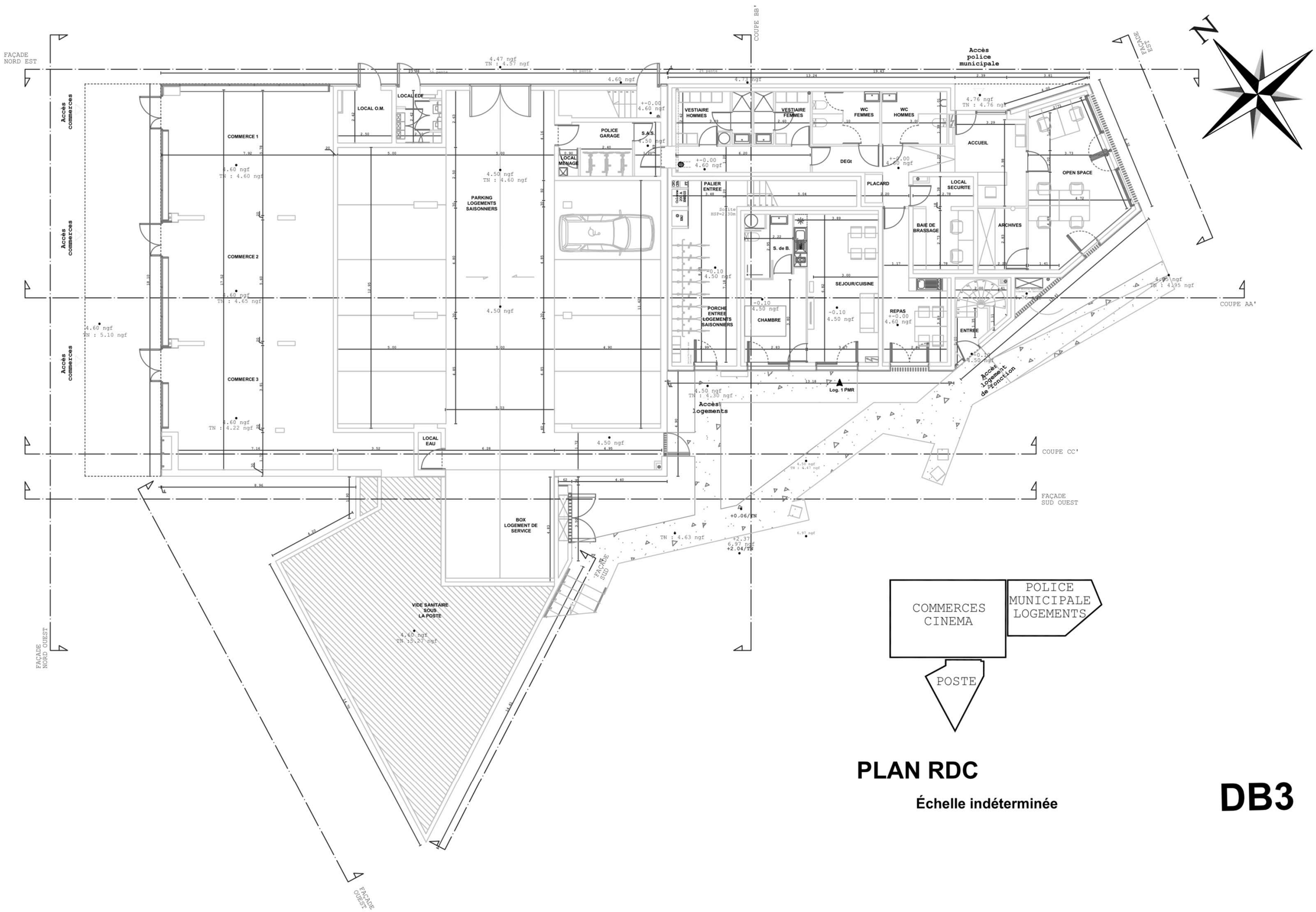

PLAN RDC

Échelle indéterminée

DB3

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

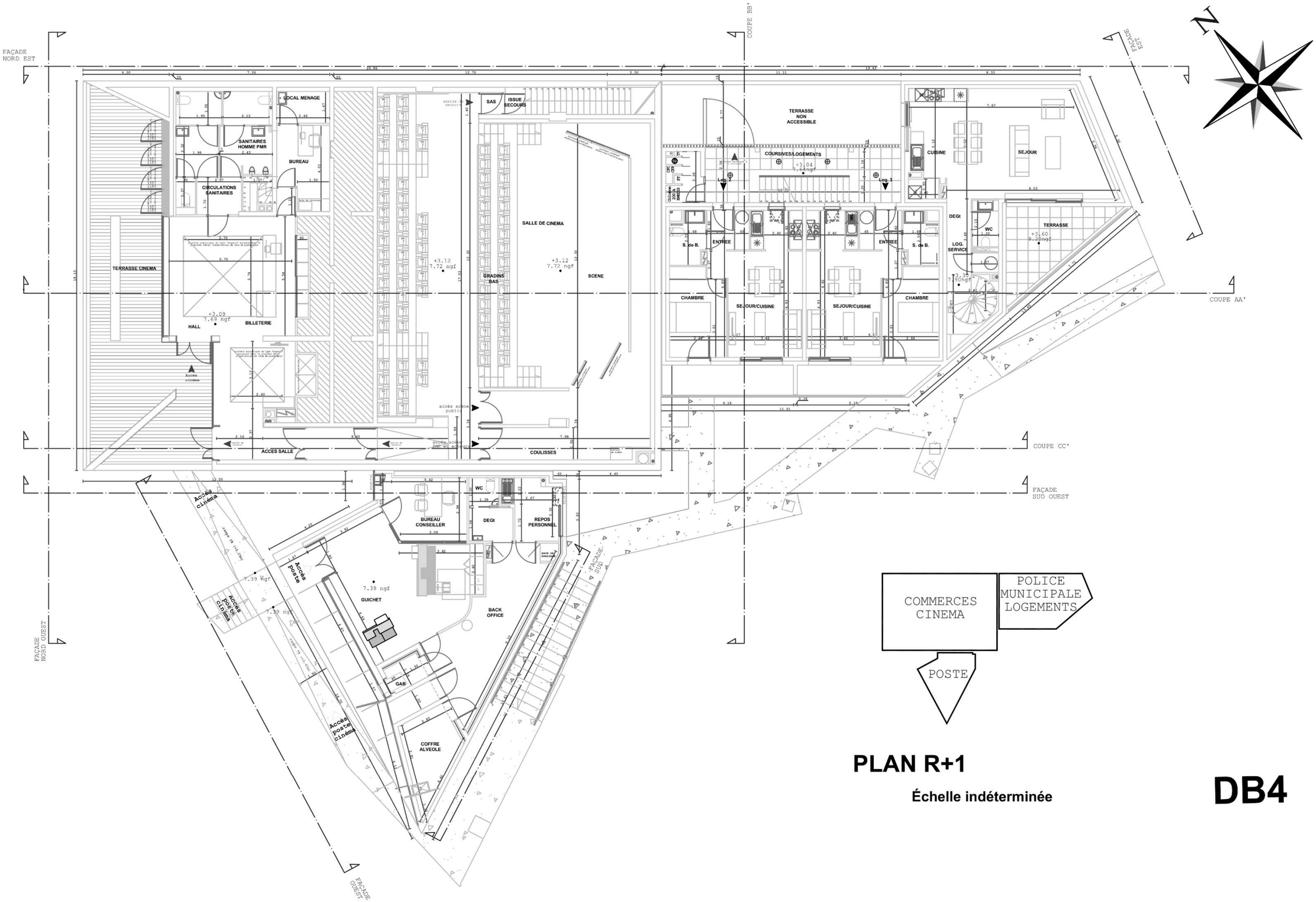

PLAN R+1

Échelle indéterminée

DB4

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

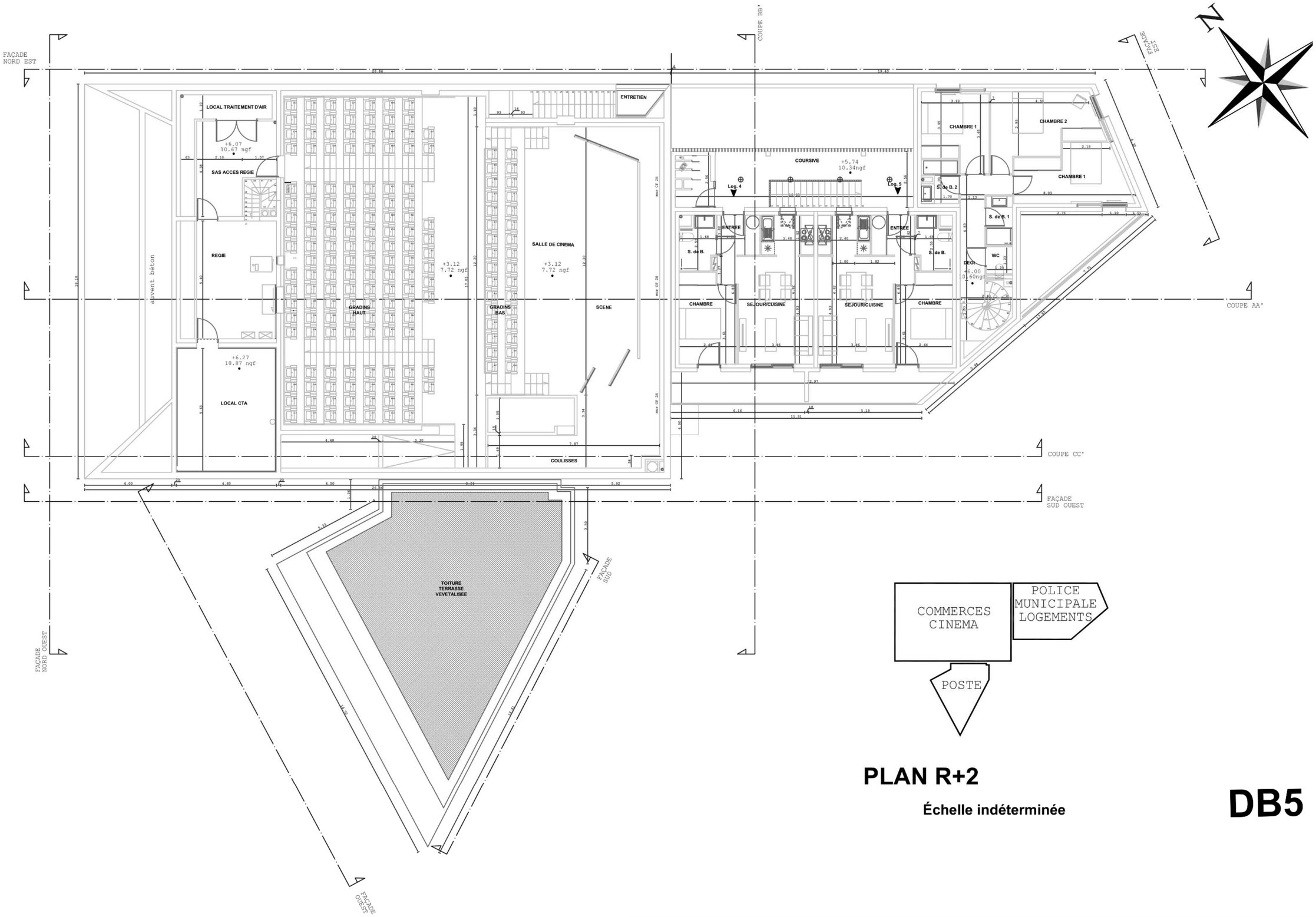

COMMERCES CINEMA

POLICE MUNICIPALE LOGEMENTS

POSTE

PLAN R+2

Échelle indéterminée

DB5

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

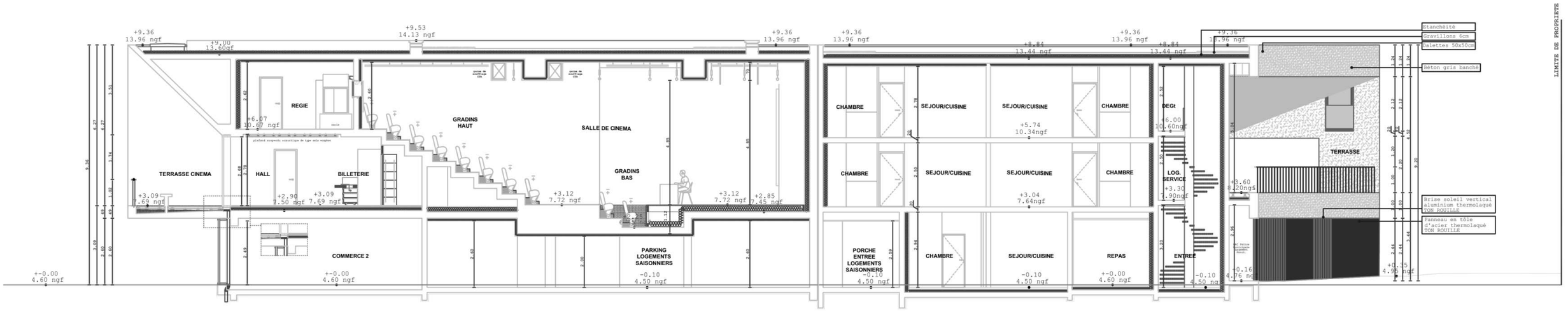

COUPE AA'

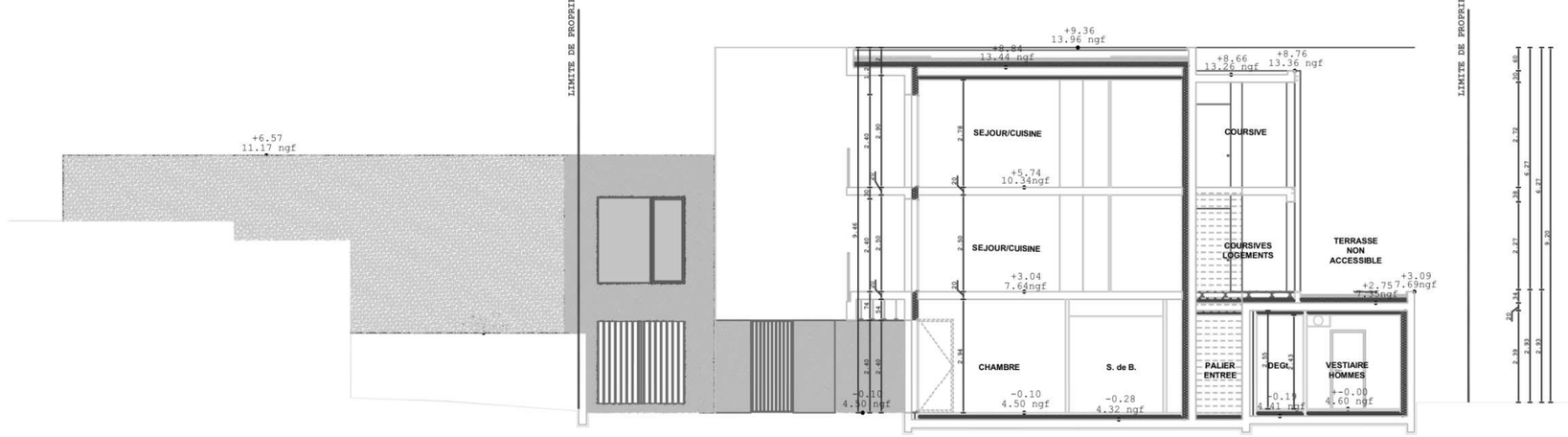

COUPE BB'

Échelle indéterminée

DB6

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

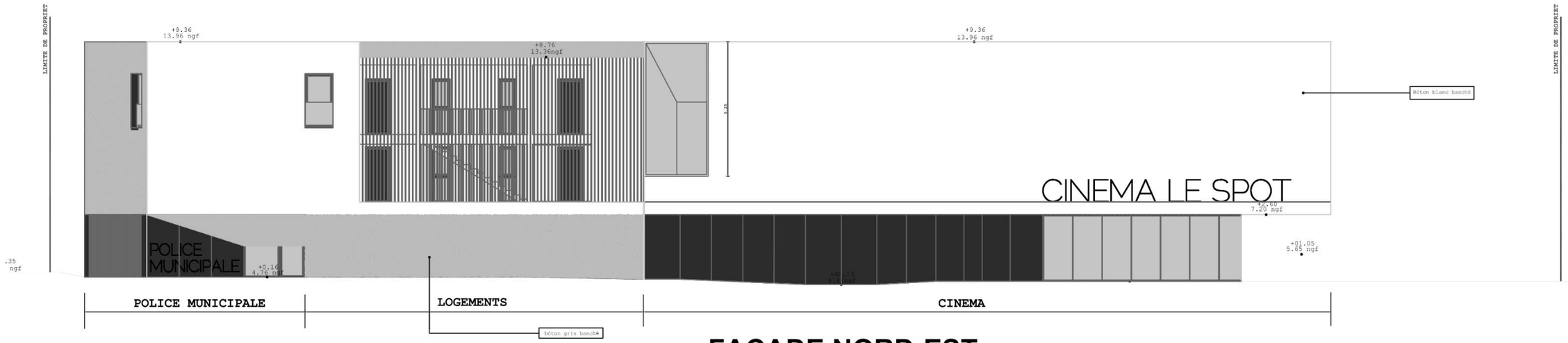

FACADE NORD-EST

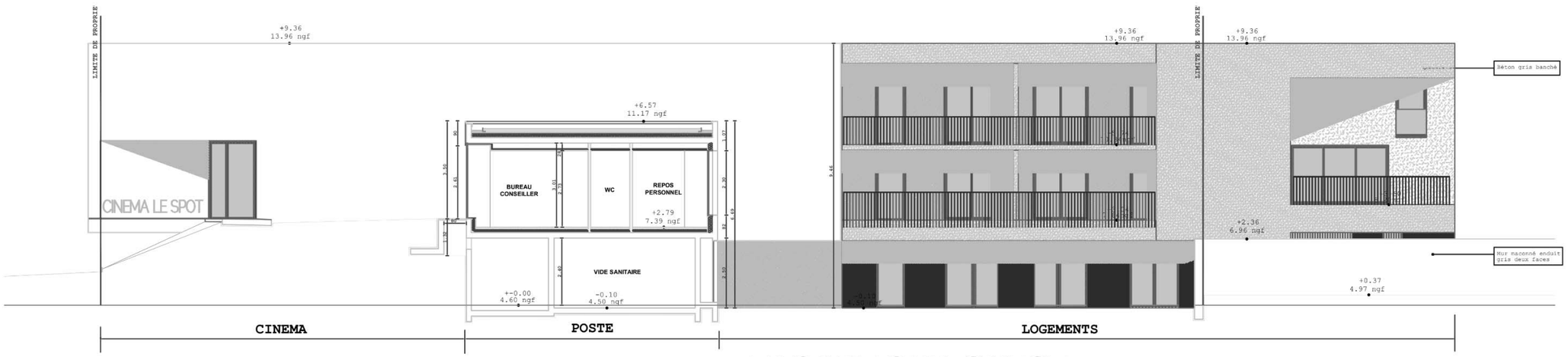

FACADE SUD-OUEST

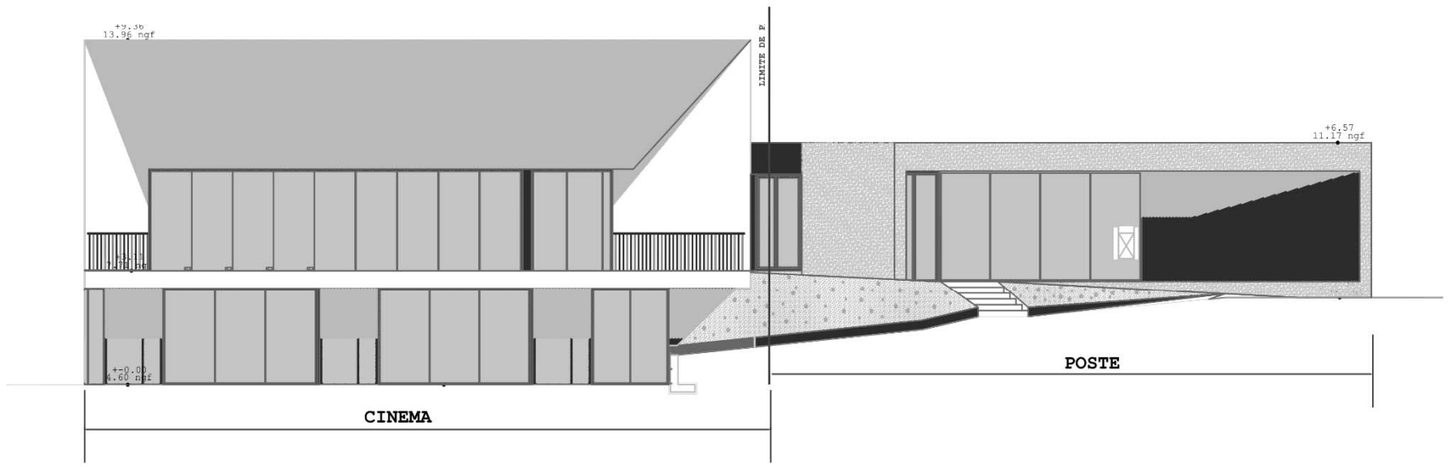

FACADE NORD-OUEST

Échelle indéterminée

DB7

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

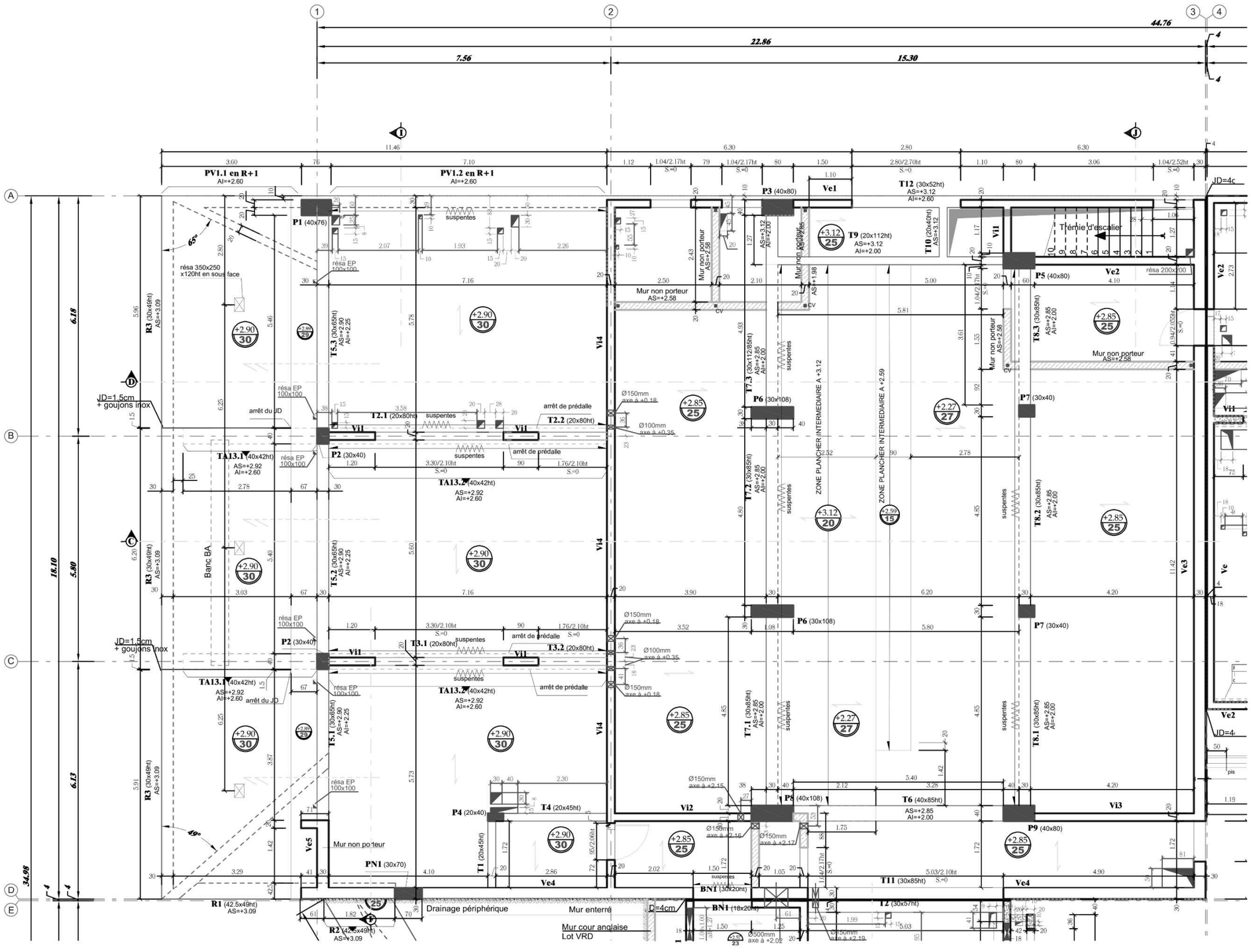

DB8

COMMERCES - CINEMA PLAN DE COFFRAGE PLANCHER HAUT RDC

Échelle indéterminée

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

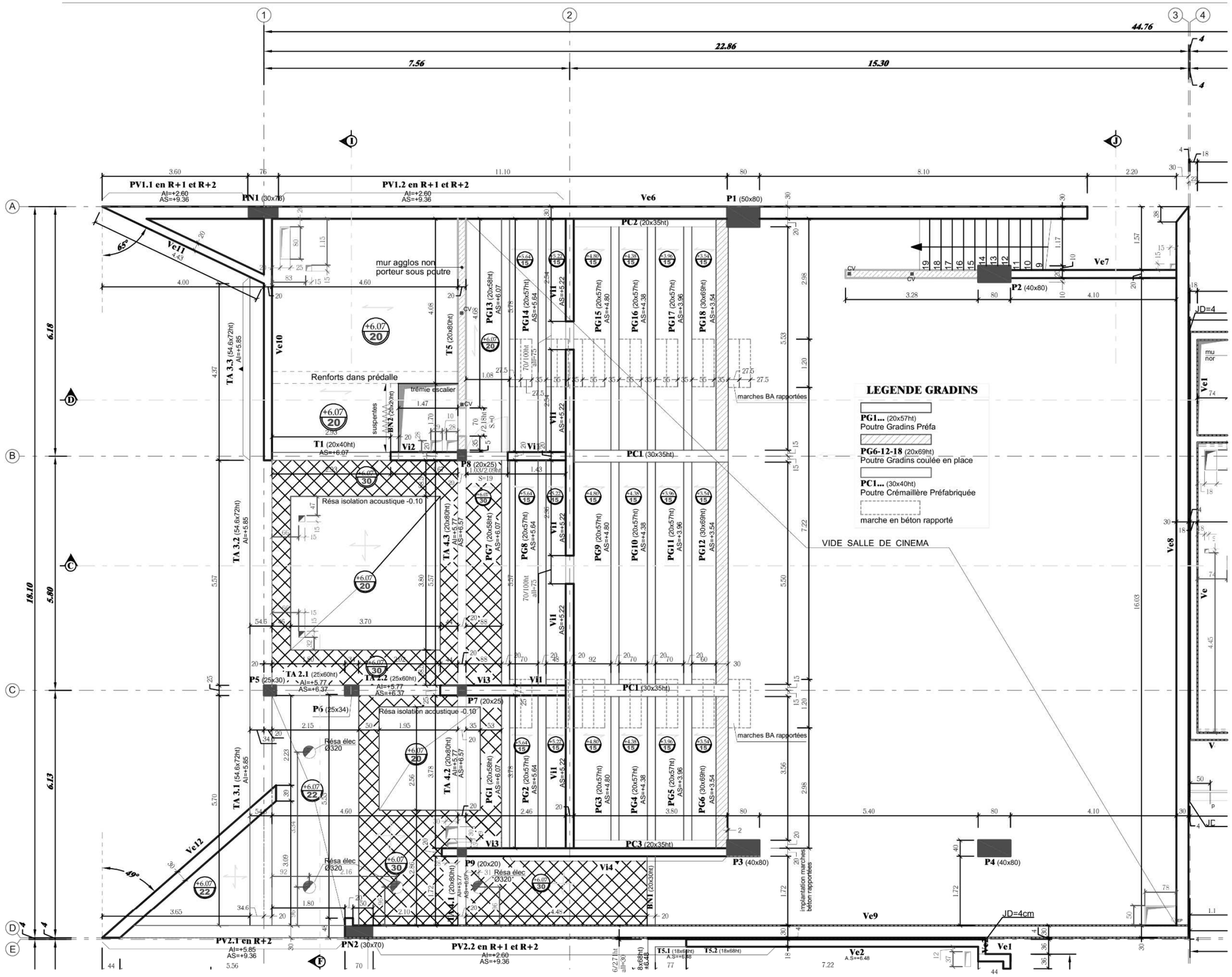

DB9

COMMERCES - CINEMA PLAN DE COFFRAGE STRUCTURE GRADINS ET PLANCHER HAUT R+1

Échelle indéterminée

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL** **Épreuve E2 U21** : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux Session 2106-TBO T 1

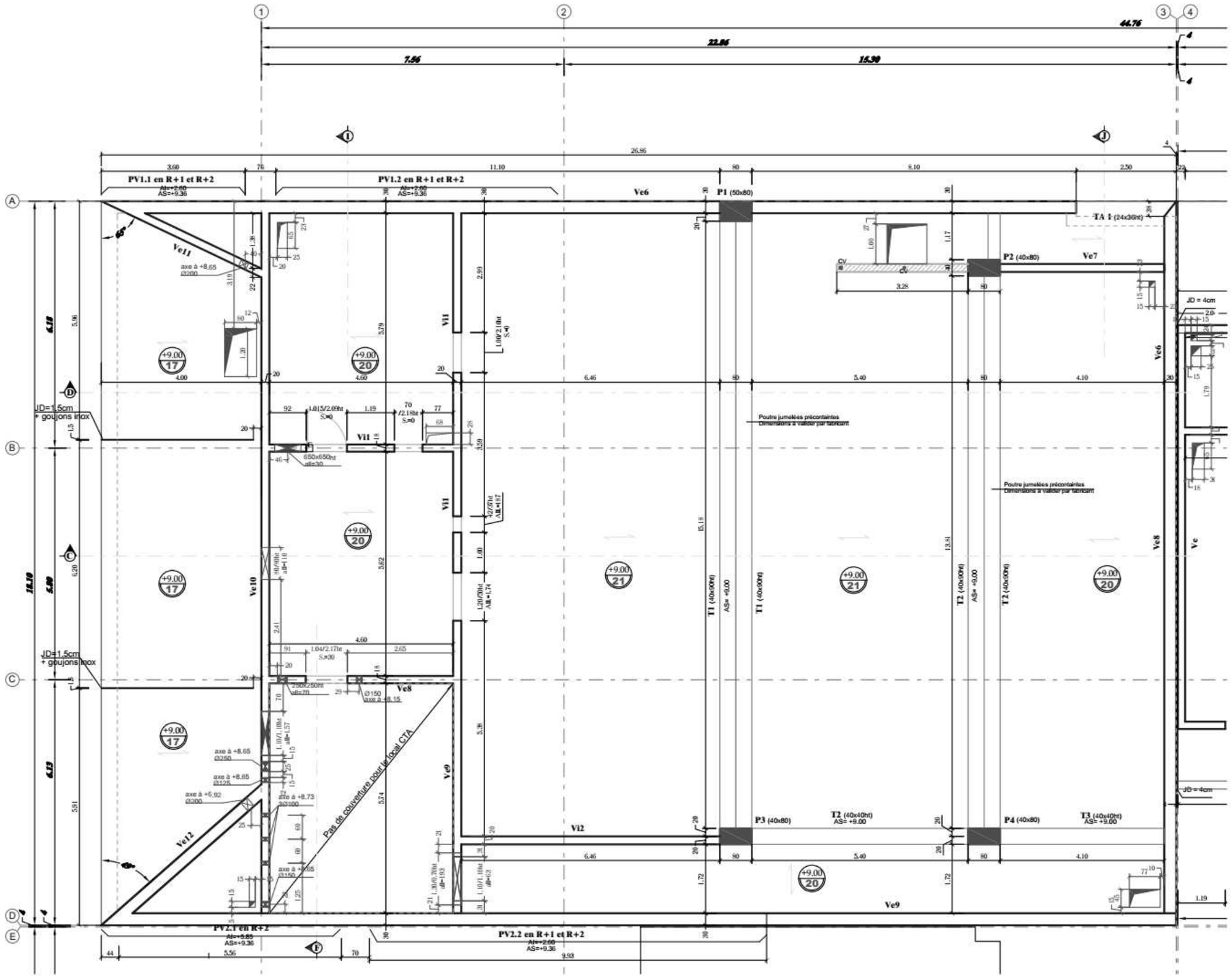

DB10

COMMERCES - CINEMA PLAN DE COFFRAGE PLANCHER HAUT R+2

Échelle indéterminée

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

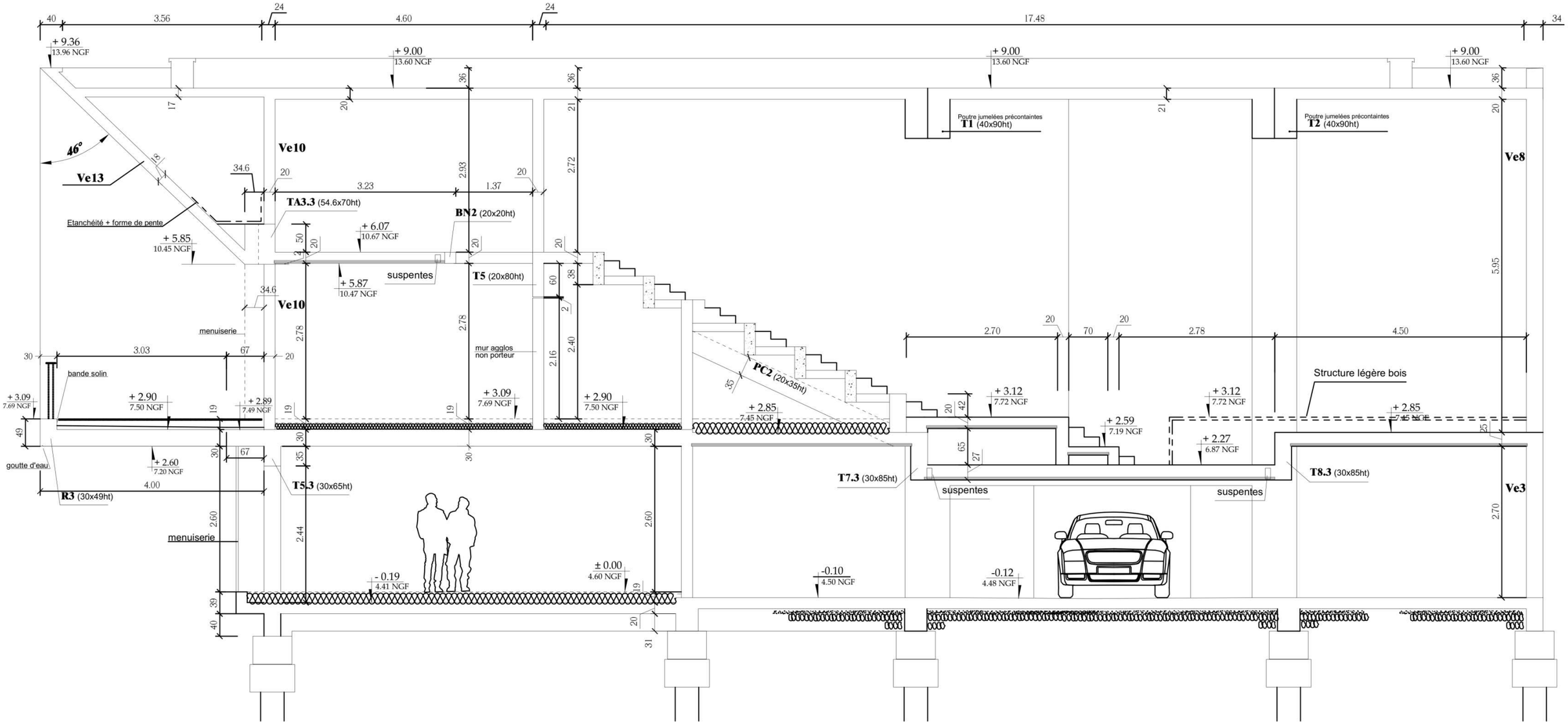

DB11

COMMERCES - CINEMA COUPE D-D

Échelle indéterminée

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

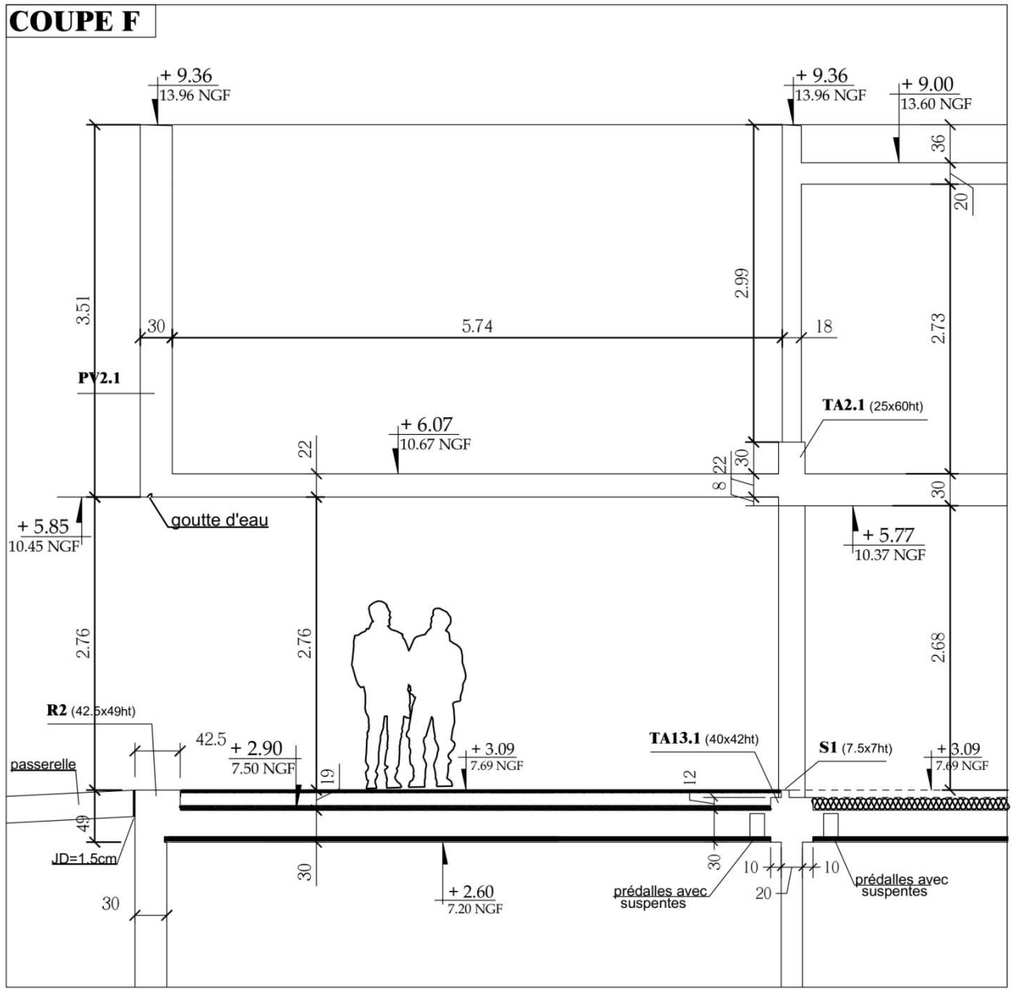

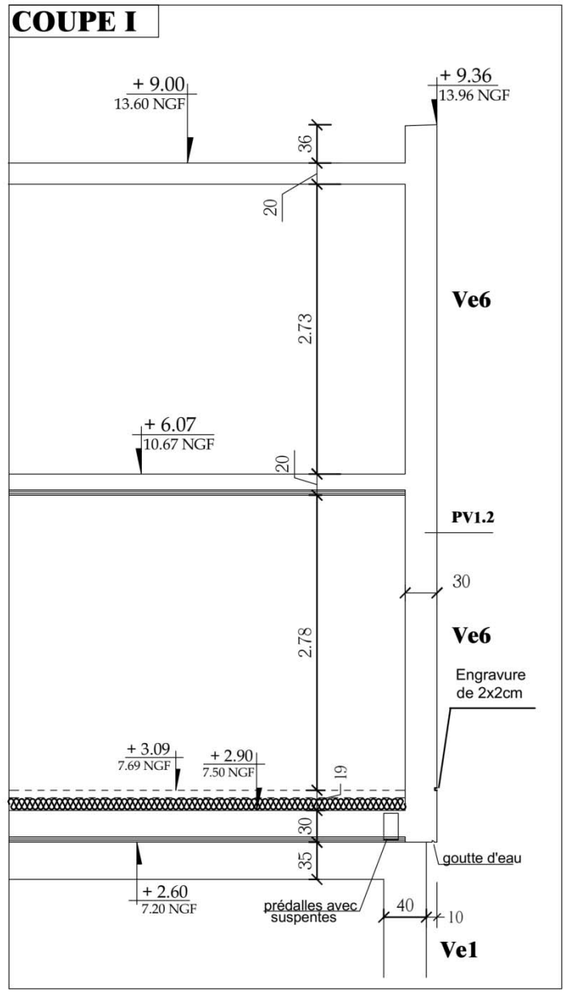

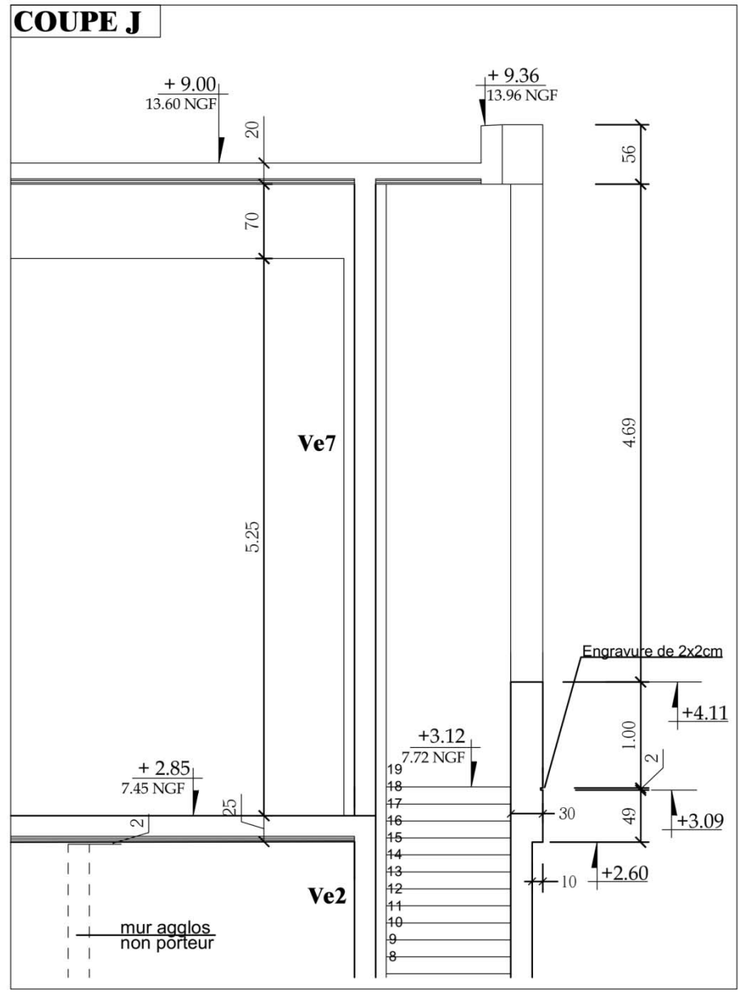

DB12

COMMERCES - CINEMA COUPES

Échelle

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**	**COMPLEXE MUNICIPAL**	
	Épreuve E2 U21 : Analyse technique d'un ouvrage **Épreuve E2 U22** : Préparation et organisation de travaux	Session 2106-TBO T 1

3.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

3.1.13 PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DES COFFRAGES

3.1.13.1 Généralités

Concernant les bétons destinés à être lasurés il est utile de prendre les dispositions suivantes afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles :

- Travailler avec des coffrages propres, exempts de rouilles ou autres salissures de chantier
- Eviter des décoffrants d'origine minérale et surtout ceux composés à partie d'huile de récupération
- Travailler avec des décoffrants de synthèse pulvérisée avec une buse en bon état, et une pression suffisante, de façon à avoir un brouillard régulier
- Vibrer le béton de façon régulière et sans excès de façon à éviter la vitrification qui crée aussi des tâches noirâtres en surface (marier entre elles les différentes couches de béton)
- Travailler avec des bétons de plasticité et donc de teneur en eau constante car les différences de teneur en eau créent des différences de teinte sur le parement.

De façon générale, les bétons doivent présenter une teinte homogène pour être lasurés et travaillés avec des primaires d'accrochage qui ne sont pas trop opacifiant. Il faut limiter le bullage par une formule de béton adaptée, et ce afin d'éviter la pénétration par ces bulles des eaux de pluies, ce qui crée des auréoles.

3.1.13.2 Qualité de coffrage

Les coffrages seront rigides, indéformables, parfaitement étanches.
Lorsqu'il y aura lieu d'obtenir des surfaces présentant un bon aspect, les bois seront blanchis et arrosés ou huilés avant le bétonnage.
Les contreplaqués utilisés seront des contre-plaqués « marins ».
Les angles vifs des poteaux, poutres, etc, seront éventuellement chanfreinés au moyen d'un liteau de 2 à 5 cm de large, cloué dans le coffrage suivant localisation et demande de l'Architecte.
Les coffrages métalliques ne devront pas être oxydés, leurs surfaces seront planes, leurs raidisseurs parfaitement rectilignes feront corps avec le panneau, leurs assemblages seront jointifs et étanches.

3.1.13.3 Type de coffrage

Selon la qualité requise du parement du béton, les coffrages seront de l'une ou l'autre des catégories indiquées ci- après.
Se reporter au § 7 du DTU 21 ainsi qu'au FD P 18-503

	DESTINATION	OBSERVATIONS
C1 : parement élémentaire	Coffrage pour parements cachés	
C2 : parement élémentaire amélioré	Coffrage pour parement recevant un revêtement épais	Surface bouchardée Mécaniquement un revêtement épais dès le coffrage
C3 : parement ordinaire	Coffrage pour parements non apparents intérieurs	Surface lisse, balèvres non
C4 : parement courant	Coffrage pour parements recevant un revêtement mince	Surface lisse, balèvres non adhérentes enlevées et manques de matières rebouchées
C5 : parement soigné ou fin	Coffrage pour parements extérieurs bruts ou recevant un revêtement mince	Surface lisse sans défaut, ragréage toléré uniquement pour reprendre les petits défauts
C6 : parement très soigné ou exceptionnel	Coffrage pour parements apparents caractérisés par leur aspect décoratif	Surface définie dans le CCTP en fonction de l'effet recherché

Le parement obtenu doit être lisse de décoffrage, présentant seulement quelques bulles d'air qui seront ragréées à la charge du présent lot par enduit pelliculaire, étant entendu que ce ragréage ne formera pas de surépaisseur sur le nu du béton décoffré. Ces parements seront réceptionnés par le peintre.

Au cas où des balèvres existeraient après décoffrage, elles seraient poncées et ragréées soigneusement avant l'intervention du peintre.

3.1.14 ÉTATS DE SURFACE DES OUVRAGES EN BÉTON

En l'absence de toute indication contraire les parements des parois latérales et sous-faces, l'état de surface des parements sera ordinaire. Cependant le parement extérieur des ouvrages exposés à la pluie, lorsqu'il est destiné à rester brut ou à être revêtu d'une peinture ou d'un carrelage collé, devra être un parement soigné.

Les parements des parois latérales et sous-faces des ouvrages en béton, suivant DTU 21 Exécution des ouvrages en béton (indice de classement : P 18-201) article 7.2.1 avec finition qualité à parement soigné (pour toutes les faces des ouvrages susceptibles de recevoir des finitions classiques de revêtements muraux, papiers peints et tissus mural ou peinture) devront avoir une finition parfaite pour recevoir directement un revêtement mural (papier peint ou tissus) ou une peinture mince.

Dans le cas où le parement ne satisferait pas à la qualité demandée, l'entreprise du présent lot sera tenue de réaliser à sa charge les travaux de rebouchage et enduit de garnissage sur l'ensemble de chaque ouvrage concerné.

Aucune reprise ou raccord d'enduit garnissant ne pourra être accepté.

3.2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

3.2.4 TERRASSEMENTS

L'entreprise, titulaire du lot VRD, réalisera le terrassement de la plateforme du bâtiment.
Le niveau de la plateforme sera calée à : **+4.30 NGF équivaut à - 0.30 m** par rapport au fini extérieur.

Les plateformes bâtiment seront livrées avec un débord minimal de 2.00 m en périphérie et permettront la circulation des engins sur l'emprise des constructions ainsi que pour les voies d'accès au chantier.

3.2.5 FONDATIONS

3.2.5.1 Pieux
Les fondations seront de type fondations profondes par pieux forés tubés ancrés dans le substratum molassique compact.

3.2.5.2 Tête de pieux
Double tête de pieux béton armé coulé en place incluant plaque résiliente anti-vibration type APSOPUR de Angst & Pfister (épaisseur = 50mm env.) .

3.2.5.3 Longrines B.A.
Longrines béton armé coulées en place
➲ Localisation :
Pour l'ensemble des longrines extérieures et intérieures suivant indication du plan de structure du BET et plans de l'architecte.

3.2.7 DALLAGE PORTÉ
Mise en place d'une forme d'assise en sable parfaitement compactée de 5 cm d'épaisseur.
Sur la forme en sable, mise en œuvre d'un écran en polyane, armé, type GRILTEX d'au moins 200 microns d'épaisseur
Dallage porté en béton armé, 25 cm à 30 cm d'épaisseur suivant étude du BET Structure, compris coffrage de rive, aciers TS, HA, renforts de trémies et chapeaux.
➲ Localisation :
Dallage porté du plancher bas RDC, suivant plans du BET Structures et architectes.

DB13

3.2.8 MURS EN ÉLÉVATION

3.2.8.1 Murs extérieurs en béton banché.
Coffrage par banches métalliques **neuves**, sur les 2 faces compris calages, étaiements, maintien aux cotes lors du coulage, réservations, incorporation de fourreaux, engravure 2cmx2cm au RDC, compris toutes les sujétions.
Les angles des voiles en biais seront coffrés à la perfection pour un résultat droit. (prévoir banche d'angle)

Aciers TS, suivant plans de ferraillage et d'exécution de l'Ingénieur BA, compris écarts de laminage coupes, chutes, pertes, ligatures et toutes sujétions.

Aciers HA, linteau, CH/CV suivant plans de ferraillage et d'exécution de l'Ingénieur BA, compris écarts de laminage coupes, chutes, pertes, ligatures et toutes sujétions.

Le béton sera parfaitement vibré, compris enrobage des aciers avec respect des cotes minimales suivant plans de ferraillage et d'exécution du BET Structure.

Aucun ragréage ne sera toléré sur les faces extérieures du cinéma, immeuble et le bureau de poste.
Les reprises de coulages seront interdites au niveau des nez de plancher de la zone l'immeuble. Voir plan de calepinage de l'architecte.
Compris toutes réservations ou trémies nécessaires à tous les corps d'états. Les sujétions d'incorporation des gaines électriques, mannequins, canalisations font partie des obligations de l'entrepreneur de gros œuvre.

Compris toutes sujétions dues par les joints de dilatation.

L'ensemble des voiles sera conforme aux règles respectant les degrés coupe-feu.
Les voiles séparatifs en béton banché seront de préférence interrompus au droit des façades intérieures. La continuité de ces voiles en extérieur pourrait entraîner des fissurations dues au choc thermique.
Tous les parements intérieurs en superstructure seront traités après ragréage si nécessaire avec débullage exécuté au titre du présent corps d'état pour livraison des parements parfaitement fini.

Prévoir après décoffrage des voiles les opérations suivantes :
- attendre 1 journée après le décoffrage.
- ponçage au papier carrossier.
- application d'un hydrofuge pour protection en cours de chantier.
- en fin de chantier, ponçage + application d'un hydrofuge.

➲ Localisation : ***Zone COMMERCES - CINÉMA***
PH RDC :
- Voiles Ve1, Ve2, Ve3, Ve4 et Ve5
Béton : C30/37 XS1
Épaisseur : 20 et 30cm
Finition : C6. Coloris gris béton
Nota : Prévoir calepinage suivant plan architecte.

PH R+1 :
- Voiles : Ve6, Ve8, Ve9 et Ve12
Béton : C30/37 XS1
Épaisseur : 30cm
Finition : C6. Coloris béton blanc
Nota : Prévoir calepinage suivant plan architecte

- Voiles : Ve7, Ve10, Ve11
Béton : C30/37 XS1
Épaisseur : 20cm
Finition : C6. Coloris béton blanc
Nota : Prévoir calepinage suivant plan architecte.

PH R+2 :
- Voiles : Ve13 Voile incliné
Béton : C30/37 XS1
Épaisseur : 18cm
Finition : C6. Coloris : béton blanc
Nota : Prévoir calepinage suivant plan architecte.

3.2.8.2 Murs intérieurs en béton banché.
Coffrage par banches métalliques, sur les 2 faces compris calages, étaiements, maintien aux cotes lors du coulage, réservations, incorporation de fourreaux, compris toutes les sujétions.
Les angles des voiles en biais seront coffrés à la perfection pour un résultat droit.

Aciers TS, suivant plans de ferraillage et d'exécution de l'Ingénieur BA, compris écarts de laminage coupes, chutes, pertes, ligatures et toutes sujétions.

Aciers HA, Linteau, CH/CV suivant plans de ferraillage et d'exécution de l'Ingénieur BA, compris écarts de laminage coupes, chutes, pertes, ligatures et toutes sujétions.

Le béton sera parfaitement vibré, compris enrobage des aciers avec respect des cotes minimales suivant plans de ferraillage et d'exécution du BET Structure.

Compris toutes réservations ou trémies nécessaires à tous les corps d'états. Les sujétions d'incorporation des gaines électriques, mannequins, canalisations, divers font partie des obligations de l'entrepreneur de gros œuvre.

Compris toutes sujétions dues par les joints de dilatation.

L'ensemble des voiles sera conforme aux règles respectant les degrés coupe-feu.
Les voiles séparatifs en béton banché seront de préférence interrompus au droit des façades intérieures. La continuité de ces voiles en extérieur pourrait entraîner des fissurations dues au choc thermique.
Tous les parements intérieurs en superstructure seront traités après ragréage si nécessaire avec débullage exécuté au titre du présent corps d'état pour livraison des parements parfaitement fini.

➲ Localisation : ***Zone COMMERCES - CINÉMA***
PH RDC, R+1 et R+2 :
- Voiles : Vix
Béton : C30/37 XC1
Épaisseur : 18 et 20cm
Finition : C5. Coloris gris béton

3.1.8.3 Murs intérieurs non porteurs en B.B.M.
Blocs de béton manufacturés creux de 0.15 ou 0.20 d'épaisseur, de type B 40, hourdés au mortier bâtard et parfaitement rejointoyés. Compris rejointoiement vertical sur les deux faces des parois.
Murs destinés à recevoir un doublage intérieur et un enduit monocouche côté extérieur.

- Classe de résistance B40.
- Résistance au feu : REI 120 minutes.

- Finition : Destiné à recevoir une peinture ou enduit.
➲Localisation : Cinéma, logements et la poste.

3.1.8.4 Poteau en B.A.
Béton : C25/30 – XC1(intérieur) et C30/37 XS1(extérieur)
Coffrage : C6

Poteaux béton armé coulé en place :
- Mise en œuvre entre coffrages, compris vibration, enrobage des aciers avec respect des côtes minimales suivant plans d'exécution de l'Ingénieur BA.
- Coffrages réalisés en panneaux de type CTBX avec calage en bois de charpente compris toutes sujétions de mise en œuvre et de dépose, ou coffrage réalisé par fût carton lisse de diamètre approprié.
- Armature HA comprenant fourniture et mise en place d'aciers suivant plans de ferraillage de l'Ingénieur béton, compris écarts de laminage, coupes, chutes, pertes, ligatures et toutes sujétions.
- Ragréage pour toutes les faces vues des poteaux destinés à rester apparents. Finition suivant généralités en fonction du revêtement définitif du support.

➲ Localisation :
Pour l'ensemble des poteaux extérieurs et intérieurs suivant indication du plan de structure du BET et plans de l'architecte.

3.1.8.5 Poutres en B.A.
Béton : C25/30 – XC1(intérieur) et C30/37 XS1(extérieur)
Coffrage : C6
Poutres béton armé coulées en place :
↳ Mise en oeuvre entre coffrages, compris vibration, enrobage des aciers avec respect des côtes minimales suivant plans d'exécution de l'Ingénieur BA.
↳ Coffrages réalisés en panneaux de type CTBX avec calage en bois de charpente posé horizontalement et verticalement, compris étaiement et maintien aux côtes lors du coulage, angles abattus avec arêtes adoucies le cas échéant, réservations et toutes sujétions.
↳ Armature HA comprenant fourniture et mise en place d'aciers suivant plans de ferraillage de l'Ingénieur béton, compris écarts de laminage, coupes, chutes, pertes, ligatures et toutes sujétions.
↳ Ragréage pour toutes les faces vues des poutres destinées à rester apparentes.

➲ Localisation :
Pour l'ensemble des poutres extérieures et intérieures suivant indication du plan de structure du BET et plans de l'architecte.

3.2.9 PLANCHERS

3.2.9.1 Plancher prédalles.
Béton : C25/30 – XC1
Prédalles préfabriquées de largeur et portée voulues, compris étaiements sous prédalles, nombre en fonction des charge et portées.
Compris le traitement des joints en sous face par produit agréé.

Les planchers auront l'épaisseur donnée sur les plans techniques, comprenant :
↳ Armatures en treillis soudés, aciers haute adhérence, ou aciers à haute résistance pour construction en béton précontraint
↳ Renforts en acier HA (haute adhérence) pour chaînage, trémies, renforts, bandes noyées, etc...
↳ Armatures supérieures au droit des rives et des appuis,

- Finition surface : Brute destinée à recevoir une chape ou complexe étanchéité + isolation.
- Finition sous face : soignée destinée à recevoir directement une peinture pour zones apparentes, compris ponçage des cueillies et compris finition des joints de prédalles avec enduits objet d'un avis technique, brute pour zone de faux plafond.

➲ Localisation : PH R.D.C, PH R+1 et PH R+2
Suivant plans BET structures.

3.2.9.2 Plancher coulé en place (intérieur)
Béton : C25/30 – XC1
Réalisation d'un plancher béton armé blanc coulé en place.
Le coffrage des sous faces du plancher sera traité avec un contreplaqué marin neuf (les joints entre plaques seront traités avec du mastique), compris tours étaiement, madrier, doka…. Avec incorporation des réservations des isolants acoustiques, éclairages et autres.

Plancher en béton armé, 20 à 30 cm d'épaisseur suivant étude du BET Structure, compris coffrage de rive, aciers TS, HA, renforts de trémies et chapeaux.

État de surface du par le présent lot : suivant plans architecte
- Dessus : finition lissée. Compatible avec les sols souples ou moquettes.
- Sous face : Aspect lissée sans imperfections.

➲ Localisation : Hall cinéma PH R+1
Suivant plans du BET Structures et architectes.

3.2.9.3 Plancher dalle alvéolaire
Réalisation d'un plancher dalle alvéolaire de 21cm

➲ Localisation : Zone PH R+2
Suivant plans du BET Structures et architectes.

3.2.9.4 Terrasse en porte-à-faux.
En béton armé blanc, classe de résistance C30/37.
Les balcons seront obligatoirement coulés en place en dalle pleine BA avec des épaisseurs variables et des joints de dilations suivant les plans de structures.
Le coffrage des sous faces du plancher sera traité avec un contreplaqué marine neuf (les joints entre plaque seront traités avec du mastic), compris tours étaiement, madrier ou doka….

Dalle pleine BA compris coffrage de rives, aciers TS, acier HA pour les renforts (bande noyée), goutte d'eau en bout de balcon sur toute la périphérie et les pentes indiquées sur les plans de structures DCE.
Béton : C30/37 XS1
Épaisseur : 25cm
Finition : C6. Coloris : béton blanc

➲ Localisation : PH R.D.C
Cinéma

3.2.10 OUVRAGES INTERIEURS DIVERS EN B.A.

3.2.10.1 Gradin
En béton armé classe de résistance C25/30.
Les gradins seront soit coulés en place ou préfabriqués.
Les gradins reposeront sur des poutres crémaillères en béton armé.
Dimensions suivant plan architecte.
Béton : C25/30 XC1
Finition : C6. Coloris : béton gris

➲ Localisation : Cinéma
Suivant plans BET structures.

3.2.10.2 Marches rapportées sur le gradin
Réalisation de marches rapportées en béton armé, coulées en place sur dalle haute du parking. Compris coffrage perdu (polystyrène ou autre), ferraillage. Emmarchement suivant plan architecte.
- La finition de l'emmarchement sera : brute destinée à recevoir une moquette.

➲ Localisation : Cinéma
Suivant plans BET structures.

3.2.10.3 Escaliers BA
Escalier en béton armé à volées droites, coffré et coulé sur place ou préfabriqué.
Paillasse auto- porteuse de plancher à plancher ou de plancher à palier, Epaisseur et armatures suivant plans et calculs.
Forme de marches et contremarches suivant détails et plans.

- Finition: escalier intérieur droit avec finition en sous face de paillasse : Brute
- La finition de l'emmarchement sera : lissée

➲ Localisation : Cinéma et Logements

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.